## 11361/18

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017-2018** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 14 septembre 2018 Enregistré à la Présidence du Sénat le 14 septembre 2018

# TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Décision du Conseil** portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par la République fédérale d'Allemagne

E 13417



Bruxelles, le 6 septembre 2018 (OR. en)

11361/18

**CDR 111** 

### ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un suppléant du Comité des

régions, proposé par la République fédérale d'Allemagne

GIP.1 FR

#### **DÉCISION (UE) 2018/... DU CONSEIL**

du ...

### portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par la République fédérale d'Allemagne

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305, vu la proposition du gouvernement allemand,

GIP.1 FR

considérant ce qui suit:

(1) Les 26 janvier, 5 février et 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116<sup>1</sup>, (UE) 2015/190<sup>2</sup> et (UE) 2015/994<sup>3</sup> portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.

(2) Un siège de suppléant du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Sven AMBROSY.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

11361/18 pad 2 GIP.1 FR

\_

Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).

#### Article premier

Est nommé suppléant du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

– M. Oliver SCHENK, Chef der Staatskanzlei und Staatsminister für Bundes- und Europaangelegenheiten (Freistaat Sachsen).

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le ...

Par le Conseil Le président

11361/18 pad 3 GIP.1 **FR**